

AGATE

AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES



CPIE DE
SAVOIE

COMPTE RENDU - 16 MAI 2025

RENCONTRE CITOYENNE

Conseil Citoyen de la CCLA



CCLA



RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR / DÉROULÉ

- Mots d'accueil et d'introduction
- La démocratie participative : tour d'horizon et retour d'expériences
- La parole aux acteurs locaux : les membres du conseil citoyen, les élus, vous...
- Ateliers participatifs sur ces différentes thématiques

Atelier
Se déplacer



Atelier
Vivre ensemble,
aider, partager, et
s'épanouir



Atelier
Accueillir et
préserver



Atelier
Aménager
et se loger



Atelier
Se nourrir



Atelier
Le rôle du
Conseil Citoyen



Atelier
libre



OBJECTIFS DES ATELIERS

Permettre aux visiteurs de s'imprégner librement de ce qu'est le conseil citoyen, et de ses travaux au travers d'une exposition. Pour cela, un espace avec des panneaux permettront d'informer les visiteurs dans un format de visite libre avec les membres du Conseil Citoyen.

Permettre les contributions et discussions avec les habitants sous une forme participative et constructive.



16 MAI 2025
À partir de 17h30



Maison du Lac
d'Aiguebelette



50aine
de participants

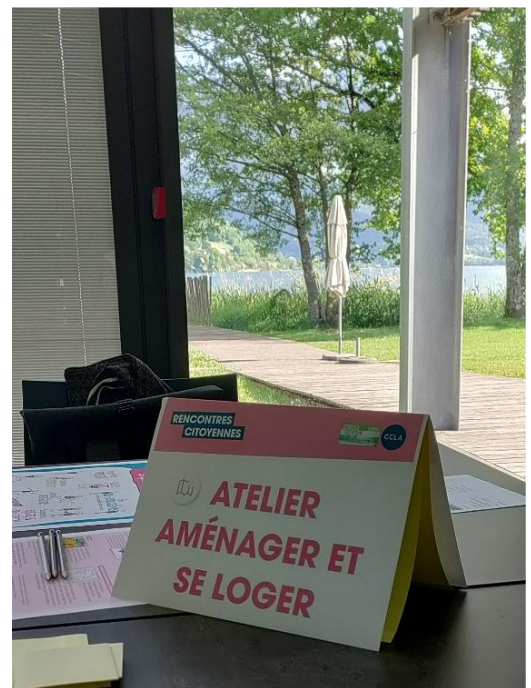
7 ateliers

participatifs proposés





RETOUR SUR LA SOIRÉE EN IMAGES





AGATE, L'AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES

Une association savoyarde qui conseille les collectivités et appuie les territoires dans leur quotidien et leurs projets.

Nos missions



Nos thématiques d'intervention



3

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : DE QUOI PARLE T'ON ?

Définition :

L'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyen.ne.s dans la vie politique, les affaires publiques. Budgets participatifs, conseils citoyens, de quartier et de développement, jurys citoyens, procédures de concertation et de débat public, démarches agenda 21.... Des dispositifs variés se trouvent rangés sous cette appellation.

La commission nationale du débat public (CNDP)

La démocratie participative est fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique dans le cadre de la démocratie représentative. À la différence de la démocratie directe, le processus de décision ne se fait pas sans les élus mais en collaboration avec ces derniers.

Wikipédia

Synonyme :

Participation citoyenne, concertation,...

4

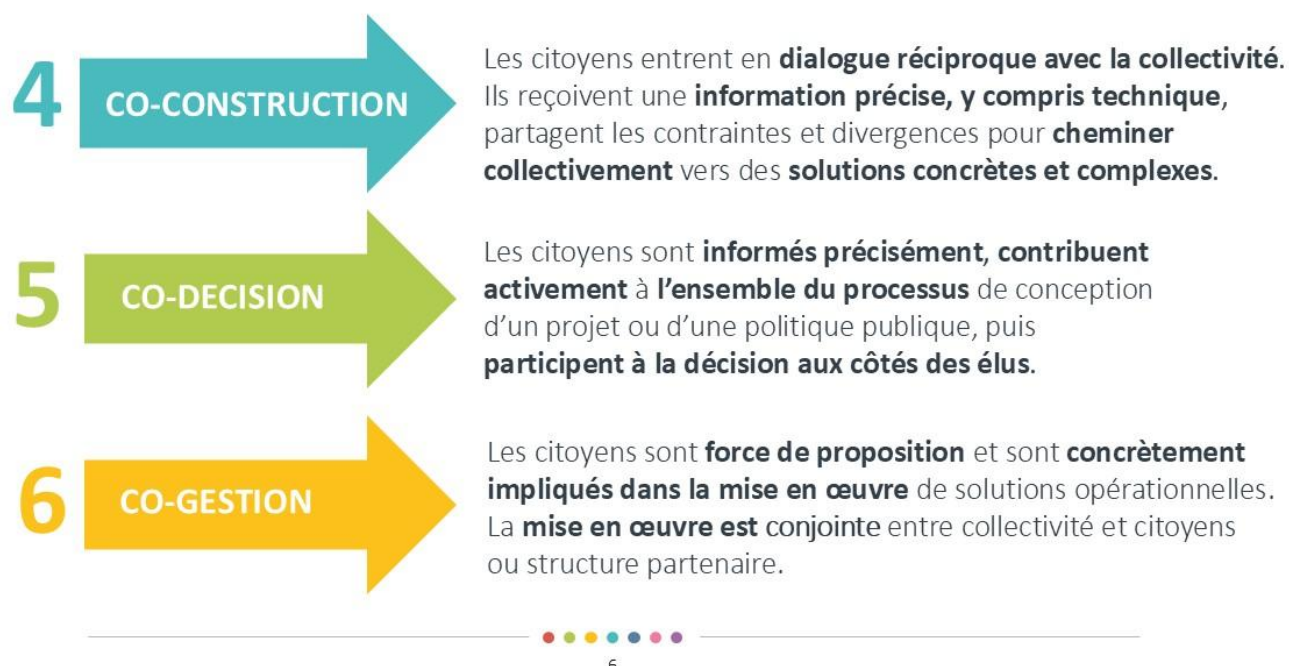
LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE PARTICIPATION

Inspiré de l'échelle d'Arnstein, sociologue et consultante américaine de la fin des années 1960

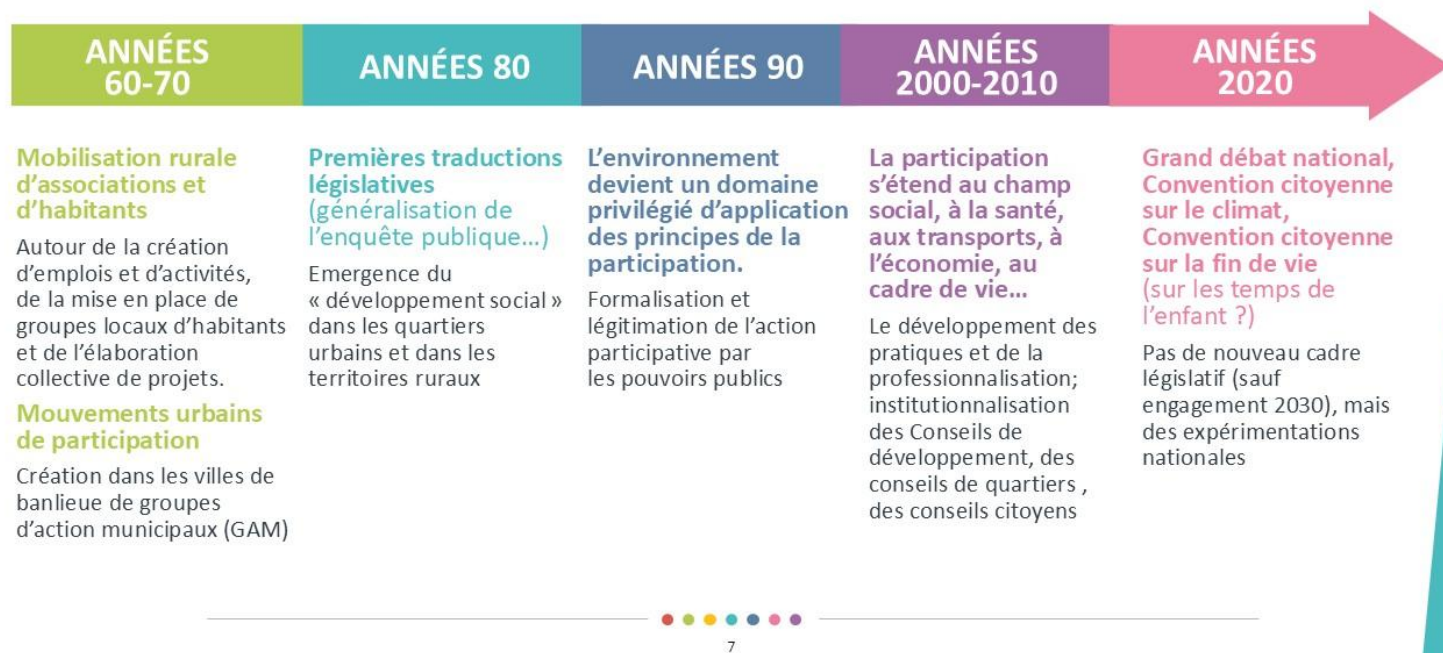


LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE PARTICIPATION

Inspiré de l'échelle d'Arnstein, sociologue et consultante américaine de la fin des années 1960



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : HISTORIQUE



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE

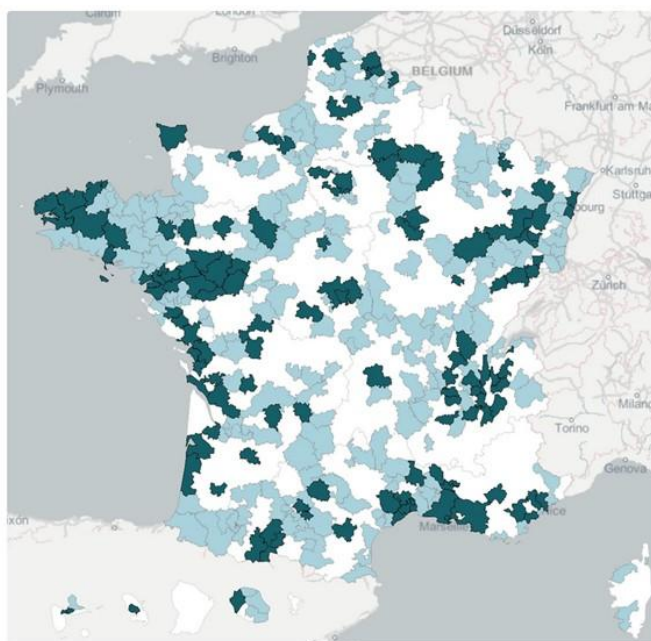
Plusieurs catégories d'instances participatives :

Les conseils de développement :

- Obligation de les créer pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants et les Pôles d'Equilibre Territoriaux et ruraux
- En dessous de ce seuil, c'est une volonté des intercommunalités
- La composition du conseil de développement doit être plurielle et paritaire
- Le conseil de développement s'organise librement, l'intercommunalité ou le territoire de projet lui attribue des moyens de fonctionnement

Article L5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE



218

conseils de développement
identifiés non membres de
la CNCD

128

conseils de développement
membres de la CNCD



9

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE

Les conseils citoyens en quartier prioritaire :

1034
conseils
citoyens

1284
quartiers
prioritaires

72 %
fonctionnent

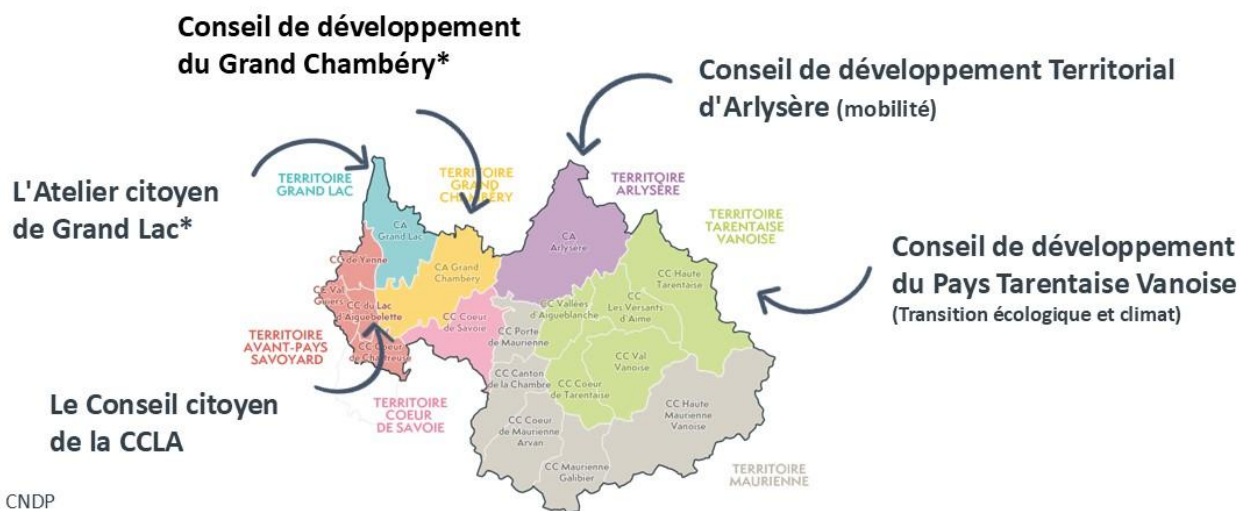
au sein de

ANCT 2023



10

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ET EN SAVOIE ?



*Adhérent CNDP

Beaucoup d'autres instances de démocratie participative **au niveau communal** : conseil de sages, conseil de quartiers, conseils municipaux Enfant/Jeunes

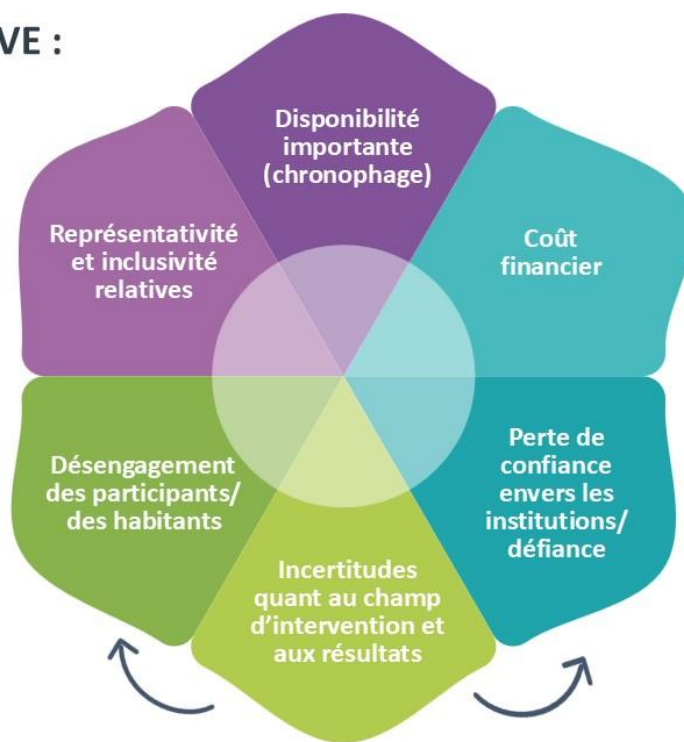
11

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : INTÉRÊT ET FINALITÉS



12

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LIMITES ET FREINS



13

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ET SUR LA CCLA ?



- 1 Aiguebelette-le-Lac
- 2 Attignat-Oncin
- 3 Ayn
- 4 Dullin
- 5 Gerbaix
- 6 Lépin-le-Lac
- 7 Marcieux
- 8 Nances
- 9 Novalaise
- 10 St-Alban de Montbel



● ● ● ● ● ●

RENCONTRE CITOYENNE



Ateliers participatifs (animés par des membres du Conseil citoyen)

**Atelier
Se déplacer**



**Atelier
Vivre ensemble,
aider, partager, et
s'épanouir**



**Atelier
Accueillir et
préserver**



**Atelier
Aménager
et se loger**



**Atelier
Se nourrir**



**Atelier
Le rôle du
Conseil Citoyen**



**Atelier
libre**

- Choix d'un premier atelier thématique : 40 mn
- Choix d'un second atelier thématique (ou possibilité de rester sur le même atelier pour poursuivre la réflexion) : 25 mn



15

Les règles de l'intelligence collective



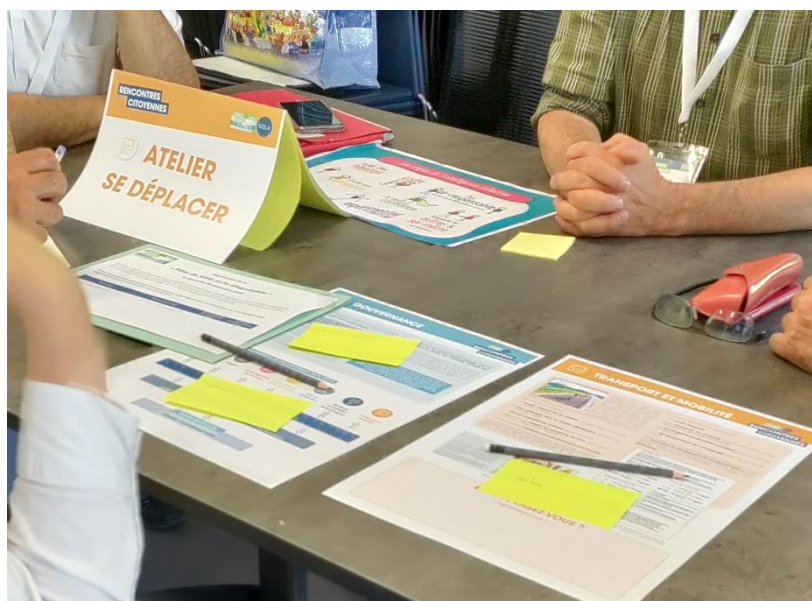


RESTITUTION DE L'ATELIER

Quels moyens de déplacements utilisez-vous actuellement et comment les améliorer ?

- La voiture individuelle pour tous les participants avec les problèmes de bouchon et de parking
- Le covoiturage avec l'application BlaBlaCarDaily ou avec un groupe WhatsApp. Le groupe WhatsApp est préféré car les gens se connaissent et font le même trajet d'où simplicité.
- Echange sur la voiture électrique qui est intéressante financièrement à l'utilisation. Les petits modèles sont préférables car la consommation est nettement moins importante que pour les gros modèles. Ces derniers ont alors moins d'autonomie (exemple : le véhicule utilisé pour le transport à la demande de l'AEL).
- Le vélo, sur les pistes cyclables, mais jugées dangereuses pour les piétons âgés ou les enfants. Il est nécessaire d'apprendre à partager ces voies. Il faudrait aussi sécuriser les voies cyclables notamment quand elles sont traversées par les voitures qui sortent des propriétés privées.
- Le bus est peu utilisé à cause d'une fréquence insuffisante notamment à Novalaise. Le manque de bus a souvent été noté dans l'enquête réalisée par l'AEL dans le cadre du renouvellement du Projet social. Une navette estivale pour faire le tour du lac est souhaitée.
- Le train est le plus pratique avec un train par heure (sauf annulation), surtout quand on habite à proximité de la gare de Lepin, malgré un parking jugé petit.

« Il faut s'habituer à changer de moyens de déplacement en fonction du trajet à effectuer ! »



Quels autres moyens de déplacement (existants ou non) aimeriez-vous utiliser ou essayer à l'avenir ?

>> Les propositions des participants :

- Organiser certains jours des navettes pour monter au décollage parapente comme les Weekends ou la saison estivale
- Avoir des lignes de covoiturage avec des arrêts balisés
- Être mieux renseigné sur les bus existants ou à venir
- Rêver d'une piste piétonne ou idéalement cyclable, entre le lac et Novalaise, le long de la rivière



RESTITUTION DE L'ATELIER

Le Lac

Les participants à l'atelier considèrent que **l'autorisation** de Navigation est une très bonne chose. Une information est donnée : l'autorisation de navigation peut être achetée en hiver par les locaux pour bénéficier d'un petit prix.

Des propositions émergent : des crèmes solaire bio compatibles proposées à l'entrée des plages, de la pédagogie pour inciter à porter des tee-shirts de protection solaire, des « box à paddle » près des « mises à l'eau » ou sur les plages.

Quel parcours pour des navettes : entre les plages du lac / entre les villages ?

Les participants évoquent l'intérêt d'une navette entre les plages et d'une liaison vers Novalaise (notamment pour le marché). Elle pourrait être au départ des campings et d'autres hébergements collectifs, payantes pour les touristes, avec un système d'abonnement promotionnel les « locaux ».

Faut-il une jauge pour les embarcations ?

Pour les participants, une jauge pour les embarcations paraît nécessaire (exemple : définir une surface navigable et une surface par embarcation - 1 hectare ? -). Une jauge pour la fréquentation des plages est-elle possible (exemple : 1,5 à 2 m²/ pers) ?

Faut-il réglementer les Campings cars ?

Il y a unanimité pour dire qu'il faut réglementer : les diriger vers des sites « officiels » bénéficiant de tous les équipements nécessaires, en créant une aire de Camping-Car. Où ? Au Sougey ou à Aiguebelette ?

Pour information, la verbalisation des campings cars est possible s'ils ont une chaise ou table sorties ou un haut-vent ouvert.

Propositions diverses des participants :

→ Surfréquentation : arrêter/faire autrement pour éviter le « trop d'affluence » ;

- Il faut « vendre » autre chose que des eaux turquoise et des îles paradisiaques.
- Restreindre les films, reportages, parutions... autour de promotion du Lac (exemple : brochure immobilière à Aix les Bains qui argumente sur la proximité avec le Lac d'Aiguebelette).
- Proposer une contre argumentation (un/des exemple(s) de contre parution qui vantent/présentent d'autres aspects du bassin du lac).
- Créer une Carte d'entrée aux plages à la semaine pour les estivants qui ont une location touristique (pour favoriser les séjours longs), avec publicité ou message pédagogique et/ou informatif sur la carte, pour véhiculer/diffuser la bonne information.

→ Equipements :

- Proposer des pompes électriques en libre-service pour gonfler les vélos et les paddles. Proposer également des zones de gonflage et dégonflage de paddles (car beaucoup de bruit au dégonflage).
- Distribuer des cendriers de plage, aménager un peu ces zones fumeurs avec tables et chaises et faire respecter la zone fumeur

→ Protection/ préservation :

- Proposer d'arrondir à l'euro supérieur les paiements chez les commerçants (notamment des plages) pour financer des actions pour la protection de l'environnement (comme le font les grandes surfaces au profit d'associations)
- Pour un Règlement intérieur des plages identique avec préconisations concernant la réserve





RESTITUTION DE L'ATELIER

>> Les questions et les thématiques ont suscité de l'intérêt et parfois l'enthousiasme des participants notamment sur la partie logement. Les échanges se sont articulés sur quelques grands axes que l'on pourrait synthétiser comme suit :

1 - Déficit d'offre du marché immobilier

- Manque d'offre de logement sur le marché locatif et sur le marché d'achat immobilier (les participants ne sont pas directement concernés)
- Dans le même temps une personne a relevé le nombre trop important de constructions de logements sur Novalaise

2 - Financement du logement

Pour l'avenir, beaucoup d'idées ont été émises sur des formes de financement originales pour la construction de logements sous forme de SCI communautaires avec des espaces partagés pour faciliter l'entraide et les relations intergénérationnelles.

- La recherche de financement original peut être un moyen d'agir en faveur de la baisse des prix via des foncières citoyennes ou publiques
- Création d'un programme public de logements intergénérationnels ou à destination des jeunes aînés
- Développement de l'habitat participatif

3 - Gestion des logements sociaux

Plusieurs propositions des participants :

- Créer un comité intercommunal porté par le CIAS pour une attribution des logements plus équitables à l'échelle de la CCLA
- Créer des solutions d'hébergement d'urgence pour permettre à l'association la Sasson -en charge de la gestion des situations d'urgence en Savoie- de pouvoir accueillir sur place des habitants de l'Avant-Pays-Savoyard.

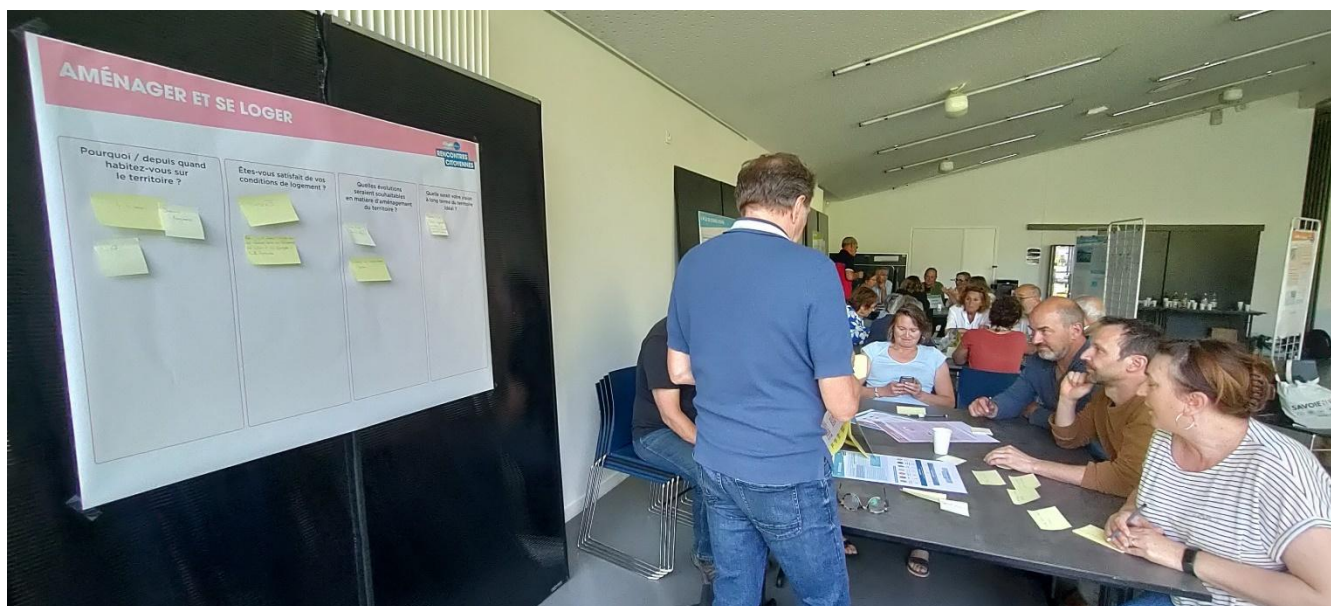


4 - Conditions de logement

Les participants expliquent qu'ils vivent depuis toujours sur le territoire ou au moins depuis plusieurs années pour les plus récemment arrivés ; ils sont satisfaits de leurs conditions de logement.

5 - Divers

- Pourquoi conserver des PLU communaux et ne pas avoir transféré la compétence PLUi à la CCLA ?
- Il manque des solutions de financement pour la rénovation de l'habitat ancien à vocation locative (il y aurait sans doute plus de locations disponibles si cela ne revenait pas si cher de faire des rénovation énergétiques)
- Une idée : acquérir un logement via le leasing ?
- Comment maîtriser les locations Airbnb ?
- Comment conserver et/ou développer les petits commerces de proximité ?





La société a changé. De manière générale les citoyens consacrent une part de leur budget plus limitée à la nourriture (au détriment de la qualité ?). Les enfants connaissent moins la nature et donc les produits. Une partie de la population perd la culture de se faire à manger, et achète de fait de plus en plus de produits transformés.

L'AEL à travers une enquête réalisée a eu des questionnement/ remontées de la part de citoyens sur les sujets alimentation, d'où leur intérêt à être présent sur cet atelier.

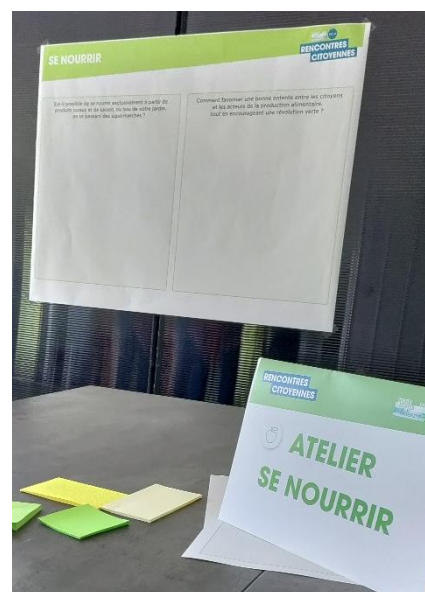
Est-il possible de se nourrir exclusivement à partir de produits locaux et de saison, ou issues de votre jardin, en se passant des supermarchés ?

Plusieurs contraintes et enjeux ont été identifiés :

Changements sociétaux : il faut apprendre à cuisiner, et la vie ne laisse pas toujours le temps pour manger des produits de qualité (qui suppose une accessibilité financière) et de proximité pour éviter le transport des aliments (et les émissions de CO²)

Privilégier les produits naturels (et non transformés) : il faut tenir compte du climat (que planter?), de la saisonnalité des produits (sensibiliser aux saisons), connaître l'origine des produits. Manger de saison n'est pas incompatible avec l'achat en supermarché.

Disponibilités des produits : il n'y a pas assez de producteurs pour alimenter les cantines, les hôtels, la population ; l'installation en agriculture est compliquée (y compris en maraichage)



Plusieurs propositions ont été faites :

- Faire évoluer les cahiers des charges des cantines pour insérer un quota de produits locaux.
- Développer la sécurité sociale alimentaire (en lien avec la CAF : agrément CAF pour le suivi des personnes en réinsertion ou en situation de handicap)
- Créer une conserverie – pour la surproduction (en lien avec l'insertion): informer et expliquer les conséquences (en matière de déchets)
- Développer les jardins partagés : animation, mise en commun d'outils de production, ...

Comment encourager une bonne entente entre citoyens et les acteurs de la production alimentaire, tout en encourageant une révolution verte ?

- Apprendre à se connaître (reconnaissance mutuelle) : cercle de parole, rencontre producteur/consommateur (décloisonner agriculteur/ citoyens), animation autour de la nourriture, ferme pédagogique, animation culturelle, transmission de savoir-faire, Troc et monnaie locale
- Importance de sensibiliser/ partager : faire connaître (« la campagne c'est aussi ça »), jardins partagés, moments de cuisine collaborative (ateliers culinaires), former les enfants, événement de convivialité autour de l'alimentation ou les acteurs peuvent se côtoyer, Lien Agriculture et Tourisme
- Respecter les propriétés - les terrains agricoles
- Campagne de sensibilisation sur le respect des animaux d'élevage





RESTITUTION DE L'ATELIER

Les retours des participants sur le Conseil citoyen

Beaucoup d'encouragement de la part de personnes sensibilisées à la démocratie et notamment participative, avec un grand soutien au principe d'engagement citoyen et son humanité. Les rencontres des bénévoles 1 fois par mois pourraient être même organisées par quinzaine... Les élus semblent apprécier l'existence du Conseil Citoyen (CC) et un retour des synthèses des commissions pourrait être développé.

Quel rôle et quelle forme pour DEMAIN ?

Un élu regrette que le Conseil Citoyen s'interroge sur des problèmes dont les diverses instances d'élus se sont déjà préoccupées (« il y a « répétition »). Il souhaite que le CC soit davantage présent aux réunions du Conseil Communautaire, notamment pour le budget. Dans le cadre des municipales de 2026, pour être dans la même temporalité, il serait bien que le CC s'empare des nouveaux sujets de la feuille de route de la CCLA. Un élu souhaite que le Conseil Citoyen soit un relai des actions et projets en cours ou mis en place par la CCLA auprès des autres citoyens...

Des participants mettent l'accent sur la nécessité d'informer les citoyens dès que possible afin de susciter leur intérêt et envie de participer au Conseil Citoyen (Exemples : présence au forum des associations, remise des prix du concours d'écriture, fête du vélo ...)

La proposition de la mise en place d'une Newsletter ou « feuille de chou » serait la bienvenue; une commission «communication» ou la création d'un site internet seraient utiles.

